



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le plan d'urbanisme de la Municipalité

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

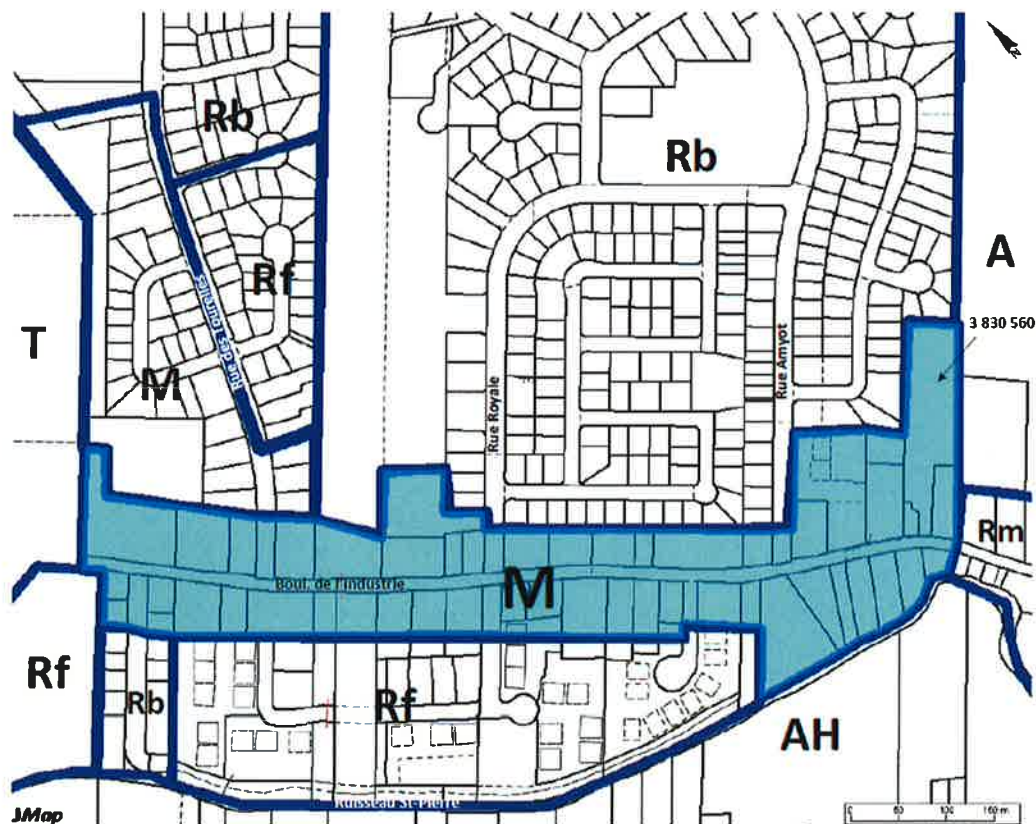
Lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2020, le conseil a adopté le projet de règlement 303-06-2020, règlement modifiant le plan d'urbanisme adopté par le règlement numéro 303-1991, règlement adoptant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Paul afin de modifier la description de l'affectation mixte et le « Plan d'affectation du sol du périmètre d'urbanisation »

Objet et résumé du projet de règlement

Le présent règlement modifie le plan d'urbanisme de la Municipalité adopté par le règlement numéro 303-1991 afin d'agrandir l'aire d'affectation M (mixte) et d'y inclure la totalité du lot 3 830 560 provenant en partie de l'aire d'affectation Rb (résidentielle basse densité).

Illustration du plan modifié

L'illustration ci-contre montre la modification apportée au Plan d'affectation du sol du périmètre d'urbanisation.



Période de consultation écrite

Considérant l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 sur l'entièreté du territoire québécois relativement à la pandémie de la Covid-19 et de l'arrêté ministériel numéro 2020-049 daté du 4 juillet 2020, l'assemblée de consultation publique prévue aux articles 109.2 et 109.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme est remplacée par une consultation écrite d'une durée minimale de 15 jours.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut transmettre ses commentaires et/ou questions par écrit avant 16 h. 45 le 15 octobre 2020 à la municipalité de Saint-Paul, par courriel à l'adresse mairie@saintpaul.quebec, ou encore, en déposant les commentaires dans la boîte postale située à l'extérieur de la mairie, 10, chemin Delangis.

Pour être considérés, les commentaires et/ou questions doivent indiquer votre nom, prénom et adresse complète. Il doit y avoir la mention « Consultation écrite – projet de règlement 303-06-2020 ». Veuillez noter que les commentaires et l'identité de leur auteur seront déposés à la séance du Conseil municipal du 21 octobre 2020 et seront publics.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité de Saint-Paul à l'adresse suivante : www.saintpaul.quebec ou en faisant la demande en téléphonant au service de l'urbanisme et de l'environnement au 450-759-4040 poste 232.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-SEPTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE deux mille vingt.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^c Richard B. Morasse